

Liste des avantages offerts aux membres associés - commanditaires

- Affichage de votre logo sur notre site Internet dans la section désignée à nos partenaires
- Inscription du nom de la compagnie dans la liste de nos commanditaires lors de la Journée (congrès annuel), laquelle est affichée durant la lecture de notre rapport annuel et qui est également insérée dans la pochette de chaque congressiste
- Facultatif - Publication de votre carte professionnelle (format carte d'affaire) dans notre bulletin HORTIQUOI à un coût minime. Le bulletin paraît trois fois par année, en janvier, avril et septembre sur notre site Internet qui est consulté par plus de 1500 visiteurs par mois, ce qui vous offre une grande visibilité.
- Annonce gratuite d'une manifestation horticole, par exemple une exposition ou une journée porte ouverte, etc., dans la rubrique *Les événements à venir* de notre bulletin HORTIQUOI si nous sommes prévenus dans les délais requis. Le bulletin paraît sur notre site Internet en janvier, avril et septembre
- Inscription de cette même annonce dans la rubrique *Communiqués* toujours sur notre site qui est visité en moyenne 1500 fois par mois, ce qui vous offre une grande visibilité
- Distribution en tout temps de vos documents publicitaires lors des événements auxquels nous participons : réunions diverses, kiosques, expositions et salons horticoles, à notre assemblée générale annuelle et à toute autre occasion où nous sommes présents